



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

**RAPPORT ANNUEL
DU BUREAU DE DIRECTION
14 JUILLET 2022**

TABLE DES MATIÈRES

1.	Rapport du bureau de direction	page 3
2.	Rapport des finances	page 6
3.	Rapport des immobilisations	page 9
4.	Rapport des comités	page 10-19
	a. Recrutement	
	b. Environnement	
	c. Activités et services	
	d. Communications	
	e. Bibliothèque	
	f. Ensemencement	
5.	Conclusion	page 19

1. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION (Patrice Mathieu, président par intérim)

Introduction

Au nom du bureau de direction de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles, il me fait plaisir de vous communiquer les différentes actions posées depuis la dernière assemblée générale. Je me limiterai à aborder les sujets qui n'ont pas été traités par les différents comités de travail du bureau de direction.

Le travail d'un bureau de direction repose sur la qualité du travail et de la contribution volontaire de personnes responsables, bénévoles et très motivées pour les causes de notre Association. Merci à tous nos directeurs et directrices. Il faut souligner aussi la contribution marquée des personnes bénévoles qui n'hésitent pas à consacrer de leur temps et de leurs bras pour nous permettre de faire les corvées obligées de l'entretien des installations du Club, de réaliser de nouvelles installations nécessaires à la réalisation de Place aux Jeunes et de maintenir le fonctionnement de la bibliothèque.

Encore cette année, les responsables des comités ont, dans les pages qui suivent, fait état de l'évolution de leurs dossiers respectifs (période d'août 2021 à juillet 2022) et des actions prévues pour le futur.

Les objectifs du Bureau de direction étaient les suivants pour l'année 2021-2022 :

- Transmettre aux plus jeunes directeurs le plaisir de travailler au sein du bureau de direction;
- Assurer la relève dans les comités et recruter des membres qui peuvent apporter une expertise utile à l'APLSI ;
- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du Club nautique et la réalisation de Place aux Jeunes;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Le Bureau de direction s'est réuni à 8 reprises lors des 12 derniers mois.

Lors de nos premières réunions, nous avons travaillé sur le document Budget projeté et dépenses diverses de l'APLSI en 2021, pour nous permettre de faire les choix judicieux de dépenses. Nous avons aussi mis à jour cette année le fonds de prévoyance que nous avons mis en place ces dernières années afin de tenir compte du vieillissement de nos installations.

Également, cette année, nous avons dû changer notre plateforme internet du fait que Déry Télécom cessait de donner ce service en avril dernier. Nous avons alors fait la migration vers une nouvelle plateforme auprès d'une entreprise de Saint-Raymond. Je me permets de souligner que cette migration a été faite bénévolement par Georges-Émile Paradis. Merci George-Émile pour ce travail colossal.

Pour la poursuite du projet Place aux Jeunes, une deuxième aide financière a été obtenue en janvier dernier de la Caisse Desjardins Saint-Raymond/Saint-Catherine pour une somme de 15 000\$.

En juin 2022, les membres du Bureau de la direction de l'APSLI ont entamé une réflexion sur ses enjeux et les moyens dont elle dispose pour les adresser. Les constats de cette réflexion seront partagés aux membres de l'association lors de l'AGA afin de recueillir leurs questions et commentaires sur l'exercice avant que ne soit planifié et exécuté, à partir du deuxième semestre de 2022, un plan d'action pour répondre à ses enjeux.

Les rencontres avec la Ville :

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Une première rencontre a eu lieu en octobre dernier avant les élections municipales pour connaître le montant d'aide financière qui serait accordé à l'Association en 2022. La ville s'est montrée très ouverte pour la partie environnement et pour l'activité Patinoire en défrayant les coûts de l'essence utilisée pour le fonctionnement de la machinerie pour le déneigement. La ville a aussi accepté de rembourser les taxes municipales de l'année en cours comme elle le fait depuis plusieurs années déjà. Quelques rencontres ont eu lieu avec le comité conjoint pour discuter des dossiers touchant l'environnement de notre lac.

Tout dernièrement, soit le 4 juillet dernier, quatre membres du bureau de direction ont rencontré le nouveau conseil municipal dont le nouveau maire élu M. Claude Duplain. Cette rencontre très constructive nous a permis de connaître les intentions de la ville à l'égard de plusieurs sujets :

1. Parc multigénérationnel;
2. Station de lavage des bateaux et gestion des accès au lac;
3. Vidange des fosses septiques des îles;
4. Formation du comité Patinoire;
5. Environnement suite de la 1^{ère} étude des diatomées.

Alors, la ville a fait préparer un plan d'aménagement pour le futur parc multigénérationnel de qualité qui sera construit sur l'ancien terrain de la Chapelle par une firme d'architecte du paysage. Nous avons constaté également que la ville prévoit des aménagements importants sur la propriété du club nautique. La ville prévoit sa construction sur quelques années et le déboisement du terrain cette année.

Également au projet, la ville construira une station de lavage pour les bateaux cette année. Ce projet nécessitera de modifier notre gestion de la barrière à bateaux. Plus de détails vous seront communiqués plus tard à ce sujet.

La ville en concert avec l'APSLI envisage de mettre en place un moyen efficace pour procéder à la vidange des fosses septiques des résidents des îles. Des rencontres auront lieu dans les prochains mois pour aboutir à une solution concrète cette année.

Un comité Patinoire a aussi été formé pour le maintien de la patinoire en 2022-2023. Ce comité sera composé d'un élu de la ville de Saint-Raymond, d'un membre du bureau de direction et de bénévoles œuvrant sur le déneigement.

La ville défrayera 50% d'une 2^e étude portant sur les diatomées. Cette étude sera réalisée sur une quinzaine de sites en rive du lac. Je vous réfère à la section *Environnement* pour la description détaillée de cette étude.

La patrouille nautique :

La patrouille nautique a été reconduite par la ville de Saint-Raymond cette année en partenariat avec la ville de lac Sergent.

En terminant, j'aimerais mentionner que nous avons perdu deux membres importants au bureau de direction cette année qui n'ont pas été remplacés jusqu'à maintenant. Nous souhaitons évidemment pouvoir recruter ces membres manquants lors du prochain AGA.

Il est important de maintenir nos activités au club nautique qui est maintenant opéré 12 mois par année depuis 2015. Ne vous gênez pas à vous engager au bureau de direction, nous avons besoin de bénévoles passionnés qui sauront dynamiser notre Association.

2. RAPPORT DES FINANCES (Marie Claude Bélanger)

Malgré la pandémie la situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement et aussi en temps de bénévolat.

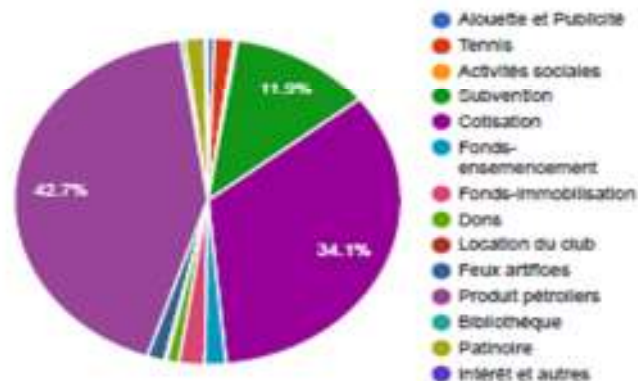
Merci à tous.

Les états financiers 2021 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web. Ci-dessous, vous trouverez un tableau exposant le détail des profits et pertes pour l'année 2021.

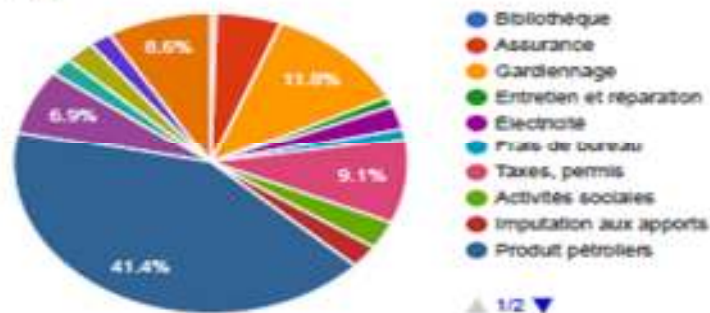
PROFIT ET PERTE			
PROFIT ET PERTE REGROUPEE			
Date début: 2021-01-01		Date de fin: 2021-12-31	
REVENU	2021	2020	
4001 Alouette et Publicité	896.90	1 204.34	
4007 Tennis	2 688.00	2 240.00	
4099 Activités sociales	439.45	2 463.05	
4108 Subvention	19 417.00	20 196.00	
4150 Concession	55 758.08	52 412.67	
4151 Fonds-ensemencement	2 865.00	2 860.25	
4152 Fonds-immobilisation	3 490.00	3 371.99	
4160 Fions	1 700.00	3 720.00	
4161 Location du club	286.97	100.00	
4162 Feux artifices	2 380.00	1 925.00	
4163 Produit pétroliers	69 666.12	63 231.59	
4164 Bibliothèque	623.35	2 464.00	
4165 Patinoire	2 685.90	0.00	
4299 Intérêt et autres	441.66	735.59	
4161 Environnement	0.00	650.00	
Total Revenu		163 338.43	157 574.48
CHARGES	2021	2020	
4164 Bibliothèque	638.05	2 331.24	
6003 Assurance	7 684.00	8 476.45	
6005 Gardiennage	16 976.69	15 410.48	
6011 Entretien et réparation	1 468.61	5 197.65	
6016 Électricité	3 653.76	3 561.63	
6051 Frais de bureau	1 769.87	2 742.76	
6061 Taxes, permis	13 022.33	13 275.43	
6099 Activités sociales	4 263.16	4 996.68	
6112 Imputation aux apports	3 490.00	3 371.99	
6156 Produit pétroliers	59 297.21	50 184.40	

<u>6161 Environnement</u>	9 949.51	\$ 702.09	
<u>6181 Ensemencement</u>	2 700.00	2 000.00	
<u>6182 Feux artificiels</u>	3 479.02	0.00	
<u>6201 Frais Bancaires</u>	2 628.85	2 494.12	
<u>6301 Amortissement</u>	12 279.00	4 774.45	
Total Charges		143 300.06	127 519.37
Résultat net		20 038.37	30 055.11

Revenu



Charge



On y voit que le revenu le plus important est celui de l'essence, mais il faut soustraire les achats d'essence donc un résultat brut de 10 368.91 \$ et une opération quasi nulle si on tient compte des taxes, permis, certifications fédérale et provinciale et les réparations légères. Cela ne tient pas compte d'un remplacement de réservoir à prévoir dans moins de 5 ans.

En deuxième vient la cotisation, le résultat net est de 55 578.08\$. C'est donc la principale source de revenus de l'APLSI.

Ensuite on retrouve les subventions que votre association va chercher à la Ville, à la Caisse

Populaire Desjardins et au gouvernement provincial, montant de 19 417.00\$ cette année. Vos bénévoles surveillent les possibilités et font des démarches à chaque année auprès de différents organismes.

Dans les autres entrées d'argent, on peut mentionner vos contributions aux différents fonds (immobilisation, ensemencement, feux d'artifice et patinoire) pour un montant de 11 420.90 \$.

Du côté des charges, la gestion et l'entretien du club représentent un montant de 42 805.39\$, les coûts pour les frais de bureau de 1 769.87 \$ et les frais financiers 2 628.85 \$. Donc juste pour le maintien du club, on utilise plus de 50 000 \$, soit la majeure partie de la cotisation.

Le comité d'environnement a pour sa part utilisé 9 949.51\$ dans le but d'améliorer votre environnement au lac.

Malgré la bonne gestion et la générosité des membres, on a de la difficulté à dégager un surplus suffisant pour combler ce que nous avons évalué comme besoins pour faire les réparations et assurer la pérennité de l'APLSI. Les besoins sont évalués à 180 550.00 \$ alors que nous avons jusqu'ici été capables de pourvoir notre fonds de prévoyance de seulement 133 440.00.

3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Voici la liste des actions en 2022:

- Entretien et gestion des installations du club nautique;
- Ajout de caméras de surveillance;
- Projet Place aux Jeunes phase 2 – Une subvention de 15 000\$ a été obtenue de la Caisse populaire de Saint-Raymond/Sainte-Catherine en janvier dernier pour la réalisation de cette phase.

Les travaux de la phase 2 prévus se décrivent comme suit :

Aménagement sous la terrasse d'un rangement, finition du plafond avec éclairage, nouvelle fondation et pose d'un revêtement de plancher perméable, pose de moustiquaires et un espace pour chausser les patins en hiver.

Travaux à venir d'ici la fin de l'année :

- Réalisation du projet de la phase 2 sont prévu à l'automne 2022.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur club.

4. RAPPORT DES COMITÉS

a. Recrutement (Céline Doré)

Bilan du recrutement au 5 juillet 2022

425 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 430 à la même date en 2021. Un montant de 68,150 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Iles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 425 membres, dont 22 sont des nouveaux, 195 ont payé par la poste, 63 ont payé au Club et 167 ont payé par Interac. 367 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 38 sont propriétaires de condo, 11 sont propriétaires de terrain et 9 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2022, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3,030 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2022, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 3 700 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds feux d'artifice

En 2022, les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 3 165 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Fonds patinoire

Un nouveau fonds a été créé servant à financer l'activité hivernale de la patinoire, que ce soit pour l'entretien de la zamboni, la gazoline ou autres. Les dons amassés totalisent 3 060 \$.

Mise à l'eau sur rendez-vous

Le service d'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique **Descente à bateau du site de l'APLSI**, est de plus en plus utilisé. Merci à M. Georges-Émile Paradis pour son implication.

Les courriels

Votre courriel est essentiel pour avoir accès aux services offerts par l'Association que ce soit la barrière ou toute autre réservation comme le terrain de tennis, la place aux jeunes et autres. De plus, pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire

Rappelons que le formulaire locateur / locataire inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Merci de votre collaboration.

Le comité du recrutement s'est réuni le 28 mars 2022 pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait en collaboration avec Georges-Émile Paradis, Marius St-Pierre, Reine Cayer, Henriette Cayer, Hélène Marcotte, Jackie Morin et Jacques Doré. Merci à tous.

b. Environnement (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2021-2022: Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau et Amélie Verreault.

Voici un résumé des actions réalisées en 2021-2022 :

Comité conjoint avec la Ville :

Trois (3) rencontres de travail ont eu lieu :

Prévention du myriophylle à épi

Le projet de partenariat accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019 s'est poursuivi en 2021-2022. La mise en œuvre du plan d'action s'est poursuivie. Des actions de concertation/mobilisation et de sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection ont été réalisées en 2021. La Ville de Saint-Raymond a initié au printemps 2022 l'installation d'une station de lavage. La proposition de l'APLSI pour la gestion des accès au lac pour prévenir l'introduction du myriophylle à épi déposée en 2021 a fait l'objet de discussions et un avis juridique a été demandé par la Ville en juin 2022. Un suivi est attendu à l'automne 2022. Au moment de la rédaction de ce rapport, la CAPSA avait confirmé son intention de procéder à l'été 2022 à la constitution d'un herbier aquatique du Lac Sept-Iles.

Projet de lotissement de la baie Vachon

Le dossier suit son cours. Les terrains ont été achetés en bloc par un seul acquéreur. Concernant le quai tel que présenté par la Ville en 2021 et acceptée par l'APLSI, sa construction a été reportée en 2023.

La zone humide de la baie Vachon est maintenant protégée dans le règlement de zonage de la Ville. La demande au Ministère de l'environnement pour déclarer cette zone « réserve naturelle » a été impossible à réaliser.

Projet de régénération des anguilles

Ce projet a été abandonné par la Ville à la suite des résultats du sondage tenu à l'été 2021. L'acceptabilité sociale n'y était pas.

Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles

Par manque de personnel, la Ville a peu progressé dans ce dossier. L'APLSI compte en faire sa priorité # 1 en 2022 et 2023.

Vidange des fosses septiques sur les îles

Le dossier est toujours d'actualité. Un entrepreneur s'est montré intéressé à poursuivre la vidange d'hiver des fosses septiques sur les îles. Une nouvelle rencontre avec la Ville, l'APLSI et les représentants des propriétaires des îles devrait avoir lieu à l'automne 2022. Le comité de l'environnement de l'APLSI suit le dossier.

Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent

La Ville de St-Raymond a conclu une entente pour une deuxième année avec la Ville de Lac-Sergent pour continuer la brigade nautique municipale sur les 2 lacs. La brigade a débuté ses activités en juin 2022 et va poursuivre ses activités tout l'été 2022. L'APLSI collabore dans ce projet en donnant l'accès au lac via sa descente à bateaux.

Comité de l'environnement de l'APLSI

La mise en œuvre de la planification stratégique, déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'environnement en 2020 et acceptée à l'AGA en 2021, s'est poursuivie en 2021 et 2022. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf (9) objectifs.

Bilan de santé du lac avec l'étude des diatomées

Dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)* du ministère de l'Environnement et lutte contre les changements climatiques du Québec, le projet d'étude des diatomées pour un Bilan de santé du lac a été réalisé en 2021 et les résultats ont été déposés au bureau de direction de l'APLSI. L'étude a permis de statuer sur une nouvelle Diagnose du lac, la dernière remontant à 2008, et a permis de rédiger le nouveau plan d'action : Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin – 2021-2026. Le plan d'action a été accepté par le bureau de direction en octobre 2021 et est en cours de réalisation. La lutte au PHOSPHORE devient la priorité de nos interventions. Le plan d'action est accessible, de même que les résultats de l'étude sur notre site internet.

Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac

La mise en œuvre du plan d'action pour la cohabitation des usagers au Lac Sept-Îles s'est poursuivie en 2021-2022. Le code de sécurité et de courtoisie est disponible sur le site internet de même que la carte nautique. De nouvelles capsules vidéo ont été diffusées sur notre Facebook

et notre site internet. La brigade nautique et la Sûreté du Québec ont été rencontrées pour qu'ils puissent diffuser nos messages.

Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2021

L'Aquafête n'a pas eu lieu en 2021 en raison de la Covid. Elle ne pourra pas avoir lieu en 2022 par manque de bénévoles. Une réflexion concernant cette activité a été amorcée au sein du bureau de direction.

Suivi de l'état du lac

Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène ont été reconduites en 2022.

Activités poursuivies

Messages de sensibilisation : ces messages mensuels apparaissent sur la pancarte en face du Manoir et sont également diffusés sur le site web sous le message du président et sur la page environnement.

Installation (mai) et désinstallation (septembre) des bouées d'information « Pas de vagues » (25) dans les zones sensibles du lac.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

c. Activités et services (Jackie Morin)

Activités 2021-2022

En 2021, les 5 à 7 et la Soirée des dames ont été annulées en raison de la COVID mais ont repris en juin 2022.

La parade de bateaux et les feux d'artifice ont été reconduits en 2021 et le seront le 16 juillet 2022. La participation est toujours très importante et les membres apprécient beaucoup cette activité. Merci aux bénévoles qui participent à l'organisation et à l'installation de la plateforme, en particulier Patrice Mathieu, l'organisateur en chef.

Aquafête : Annulée en raison de la COVID

Souper des bénévoles : Annulé en raison de la COVID

Activités hiver 2022

À l'hiver 2022, toujours en raison de la pandémie, les activités de plein air ont eu la cote. La patinoire offrait un environnement sécuritaire pour les utilisateurs. Bien que son entretien ne relève pas de l'APLSI, il est difficile de passer sous silence le fait que ce fut le seul lieu d'activités cet hiver. Ce fut encore une fois une année importante en termes de fréquentation.

Outre le patin, le fat bike, le jogging et la marche ont complété l'offre de service rendue possible grâce à, principalement, Éric Lessard, Mario Moisan, Denis Cayer, Bernard Perron et Patrice Mathieu. Un immense merci à vous. Merci également à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement du stationnement, la subvention monétaire et la toilette extérieure.

Des pistes de ski de fond, une gracieuseté de Guillaume Plamondon, ont également fait leur apparition sur le lac pour une deuxième année et ont été très populaires.

Lac Sept-Îles en Fête : Annulé en raison de la pandémie

Randonnée de motoneige : Annulée

Randonnée en raquette : Annulée

Le club de tricot : Annulé

Autres

Place aux jeunes : La fréquentation de Place aux jeunes au sous-sol du club a été un succès pour la première année d'opération. Du nouveau est à venir avec la phase 2 du projet cet été. Pour réserver votre place, allez sur le site internet de l'APLSI.

Location du Club nautique : Annulée

En conclusion, nous espérons que la prochaine année permettra aux bénévoles du Comité des activités de remettre en place des activités qui sauront faire plaisir aux membres tout en rétablissant les liens qui unissent les membres de notre communauté.

d. Communications (Georges-Émile Paradis)

Le comité des communications a perdu, pour cause de maladie, Mme Geneviève Trépanier qui rédigeait les communiqués, envoyait chaque semaine les messages et mettait à jour l'information sur notre site web. Mme Trépanier occupait un poste clé au sein de notre comité des communications et avec sa gouverne, tout baignait dans l'huile. De plus, elle remplissait un travail de secrétariat impeccable auprès du président, de l'exécutif, des membres du CA et aussi avec nos membres. Nous souhaitons que Mme Trépanier retrouve la santé et nous la remercions pour tout ce travail effectué dans le comité des communications.

M. Maurice Marcotte, responsable de *L'Alouette* depuis quelques années, a quitté le lac Sept-Îles, mais a accepté de nous aider en coordonnant le travail des partenaires pour nous offrir une édition historique de *L'Alouette*, malgré les contraintes diverses en cette période de pandémie. Il ne faut pas oublier la collaboration de Mme Claudette Genois sur le thème historique de cette Alouette 2022. M. Georges-E. Paradis est le responsable sur le CA de l'Alouette 2022.

La relève est de plus en plus présente dans le comité. Mme Karine Goulet, Élise Paulé, aidées de Mme Amélie Verreault, s'occupent de la page Facebook de l'Association, des manchettes et des envois de courriels aux membres.

Mme Élise Paulé seconde aussi M. Georges-Émile Paradis dans les modifications des outils du site de l'Association, de l'intranet pour répondre à la nouvelle situation créée par la pandémie et aussi des nouveaux outils que nécessitent les nouveaux libres services comme la réservation de salles et la barrière.

Le comité utilise divers moyens pour rejoindre ses membres:

1. Le site Web, Facebook et l'intranet
2. L'envoi de courriels aux membres;
3. La publication de *L'Alouette* et, sur le site; la publication du Mini-Alouette a été annulée, car avec les outils de communications comme le site web, Facebook, et les messages remplissent le même rôle présentement.
4. La section *Membre* du site.
5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section « Membre » accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système informatique a été développé à partir de 2008 et hébergé sur le serveur de Déry Télécom, une commandite que nous avons grandement appréciée, mais avec le changement de propriétaire, ils ont abandonné cette activité.

Nous avons dû trouver un autre hébergeur, mais aussi mettre à jour une grande partie de nos programmes ainsi que notre base de données pour passer de version de logiciel utilisée en 2008 dans certains cas à aujourd'hui. Ce fut un travail colossal effectué par M Georges-Émile Paradis. On peut dire que nos systèmes résistent bien au temps malgré l'évolution rapide dans ce domaine. On peut donc être fier d'avoir fait les bons choix dans le passé. Avec la venue de nouvelles personnes pour remplacer des Jacques Bilodeau ou des Mme Trépanier, qui ont travaillé avec des outils primaires directement avec la flexibilité de la base de données, nous avons commencé à faire des interfaces plus conviviales pour l'entrée de données des dossiers. Nous allons aussi, dans la prochaine année, faire des interfaces pour nos membres du comité des communications.

Même si la section « Membre » existe depuis plusieurs années, le printemps 2021 a vu son utilisation multipliée plusieurs fois. On peut probablement attribuer une partie de cette

augmentation à la situation particulière qui pousse les gens à utiliser de nouveaux moyens plus efficaces.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. Le comité est heureux de constater qu'encore un grand nombre de membres utilisent le moyen électronique de paiement mis à leur disposition cette année.

La situation favorise aussi probablement la très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière pour la mise à l'eau des bateaux. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI avant de demander un code. Entrez dans la section « Membre » et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux. Si, pour un bateau, on vous indique qu'il manque d'information, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable à info@aplsi.com.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir votre fiche de membre ainsi que des aides pour corriger les données en cas de modifications. Vous avez également la possibilité de faire des réservations pour les activités, les terrains de tennis et depuis décembre dernier pour les salles pour y tenir certaines activités qui résultent des nouveaux aménagements au club. Ces aménagements sont rendus possibles grâce à l'aide financière du Fonds régional de développement des communautés de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent, nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités qui apparaîtront alors automatiquement sur votre propre agenda. Ce calendrier se mettra donc à jour si un changement se produit avec une activité. C'est aussi intéressant d'avoir sur votre agenda les activités de l'APLSI qui pourraient vous intéresser au moment de prendre un rendez-vous pour une autre activité. Si les membres en font la demande, il serait possible d'avoir la même fonction avec la présence du gardien.

Plusieurs personnes ont utilisé la section « Environnement » pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose peut se faire avec la page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de cette section pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer de la situation changeante avec les activités ainsi que des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site est demeurée stable en 2021, mais c'est compréhensible, car les activités ont été plus que restreintes. En début 2022, les visites avaient pour cible principalement les conditions de la patinoire. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente dans la situation.

Pour vous donner une idée de la fréquentation de la page Facebook : 1) 514 personnes aiment la page. 2) 551 sont abonnées à la page Facebook de l'APLSI. 3) Le record de visionnement pour une parution 12 300 (la patinoire) et en moyenne on en obtient entre 300 et 400.

Pour plus d'informations, on invite les gens à s'abonner à la page APLSI-Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication : les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Jean-Jacques Verreault et Associés.

e. Bibliothèque (Claudette Genois)

Le confinement dû à la pandémie COVID 19 a obligé le comité à interrompre périodiquement ses activités habituelles. Toujours très motivés à promouvoir la lecture, notre mission, les bénévoles ont tout de même investi des heures et beaucoup d'énergie pour améliorer la bibliothèque afin d'assurer le meilleur service possible aux abonnés.

La bibliothèque

Notre objectif au Plan stratégique 21-26 d'avoir une bibliothèque plus animée n'a pas pu être à la hauteur de nos attentes à cause des mesures sanitaires. Par contre, l'équipe a pu travailler à la poursuite d'autres objectifs : l'inventaire a été grandement renouvelé, des catégories ont été ajoutées pour adultes et adolescents. De plus, pour répondre au souhait de nos abonnés, la bibliothèque est maintenant ouverte à tous, deux fois par mois, toute l'année. Depuis l'automne, nous avons ajouté le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) une fois par mois **en plus de l'ouverture chaque semaine tout l'été**. Nous poursuivons également l'ouverture de la bibliothèque un mardi par mois en juillet et août pour garder une constance facile à retenir :

le **Deuxième** mardi du mois et le **Dernier** samedi du mois.

Malgré l'augmentation des heures d'ouverture, les abonnés ne sont pas au rendez-vous autant que nous l'espérons depuis le retour à la "vie normale". Nous mettons donc la priorité sur la promotion du service.

La Foire du livre usagé

La Foire du livre usagé des 4 et 5 septembre 2021 a eu un succès retentissant. Les profits de la Foire et les dons de particuliers ont permis de poursuivre la **gratuité** pour s'abonner à la

bibliothèque. Vu le succès obtenu, nous allons continuer à organiser la Foire du livre la fin de semaine de la Fête du Travail, soit **les 3 et 4 septembre prochains**.

Partenariat

Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond assure un succès grandissant de nos activités d'année en année. En reconnaissance de ce partenariat, un don a été versé au SOS Accueil : Un retour d'ascenseur à notre principal fournisseur de livres usagés.

Le Club de lecture

Le contexte n'a permis que quelques rencontres du club de lecture. Avec ses douze participants inscrits, la reprise régulière de l'activité mensuelle est vivement espérée pour l'automne.

Autofinancement

Malgré la fermeture du service, la situation financière est bonne. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent nous permet de poursuivre l'achat de livres récemment parus.

Merci et continuez à être aussi généreux!
Soyez les bienvenus à VOTRE bibliothèque!

f. Ensemencement (Marcel Paré)

2021, c'était le **30^e anniversaire** de la création du Fonds de l'ensemencement. Pour souligner l'évènement un concours a été lancé le 1^{er} juin. En octobre, des prix ont été offerts aux pêcheurs qui ont pris les plus grosses truites pendant la saison de pêche :

1 ^{er} prix : Nathan Quesnel s'est mérité un trophée et un certificat cadeau de \$100. chez Pronature pour sa prise de 3,6 livres.
2 ^e prix : M. Grégory Plamondon a reçu des articles de pêche d'une valeur de \$50. de l'Alimentation Duplain, truite de 3,5 livres.
3 ^e prix : Mme Jeannine Blanchet a reçu le même cadeau pour sa prise de 3 livres.

Rappelons que pour l'occasion, l'APLSI a financé l'ensemencement de 10 truites "taguées" d'un poids de 3 à 4 livres. Plusieurs sont encore dans le lac!

Compte tenu de l'annulation de Lac Sept-Îles en fête en janvier dernier, il n'y a pas eu d'ensemencement à l'hiver par l'Association Chasse et Pêche de la Rivière Sainte-Anne. Cependant, les adeptes de pêche blanche ont donné \$435 au Fond d'ensemencement.

Le 31 mai 2022, grâce au Fond, 940 truites de 12 pouces et + ont été mises à l'eau. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés annuellement à même ce fond qui doit s'autofinancer. C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Si l'on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut donner généreusement au fond. Les contributions pour 2023 ont commencé à entrer. M. Vincent Caron, notre député provincial, a fait un don de \$500 à même son budget discrétionnaire afin d'encourager la pratique de cette belle activité sportive. Faisons notre part!

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

5. CONCLUSION

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2021-2022 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.